

POUVOIR DISCIPLINAIRE ET RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Développement des compétences Ressources Humaines

Cadre légal – Procédures - Pratiques

Durée minimum conseillée : 1 jour

OBJECTIFS

Connaître le cadre légal du champ disciplinaire

Maîtriser les procédures et les appliquer à son contexte d'entreprise

PUBLIC CONCERNE

Managers de l'entreprise : cadres et agents de maîtrise, chefs d'équipe

CONTENU

1 – LE POUVOIR DE L'EMPLOYEUR

- Le principe de subordination
- Pouvoir de gestion ou de direction : les prérogatives de l'employeur et leurs limites
- Définition du pouvoir disciplinaire de l'employeur
- Le rôle du règlement intérieur
- Quelles sanctions pour quelles fautes : définitions et procédures du droit disciplinaire

2 – LE LICENCIEMENT POUR MOTIF PERSONNEL

- La procédure de licenciement pour motif personnel
- La notion de cause réelle et sérieuse : l'examen du motif de licenciement
- La gradation des motifs : cause réelle, faute grave et faute lourde
- La charge de la preuve et les sanctions en l'absence de cause réelle et sérieuse

Aquitaine Management

Domaine de Lample 64360 Monein	09 77 97 40 40	06 70 41 25 75	contact@aquitaine-management.com
-----------------------------------	----------------	----------------	----------------------------------

3 – LES CONSEQUENCES DE LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Définition et conditions d'exécution du préavis
- L'indemnité compensatrice de congés payés
- L'indemnité légale de licenciement : les nouveaux montants
- Les documents à remettre
- Les cas particuliers : les clauses de non concurrence et de dédit formation
- Contestation du licenciement : transaction et procédure prud'homale

ANIMATIONS/SUPPORT

Questionnaire ludique de validation des acquis

Mises en pratique à l'aide d'études de cas

Dynamique de groupe et partage d'expérience

Remise d'un support comprenant synthèse, fiches pratiques et références bibliographiques.

Aquitaine Management

Domaine de Lample 64360 Monein	09 77 97 40 40	06 70 41 25 75	contact@aquitaine-management.com
-----------------------------------	----------------	----------------	----------------------------------